

# QUELQUES VUES SUR LE PRÉSENT, L'AVENIR ET LE PASSÉ DE LA MUSIQUE FRANÇAISE

par CHARLES KOECHLIN

Après avoir esquissé la situation présente de la musique française<sup>1</sup> et montré les fâcheuses conditions de vie qui sont faites aux musiciens, nous sommes amené à rechercher quels moyens immédiats pourraient être mis en œuvre pour améliorer ces conditions de vie et l'éducation musicale des Français.

Notez d'abord que si la *bonne musique* était plus souvent jouée, les droits qu'en touche l'auteur à la S.A.C.E.M. suffiraient à faire vivre les *bons musiciens*. Certains compositeurs, je le sais, encaissent des sommes considérables, mais en écrivant ces petites chansons banales, d'une sensiblerie douceâtre et nauséabonde, d'où la vraie musique est absente : pour les vrais musiciens au contraire (s'ils n'ont acquis la célébrité d'un Ravel ou d'un Debussy), les « répartitions » s'avèrent insuffisantes : ils sont trop rarement joués. S'ils devaient être compris d'un plus grand nombre d'auditeurs, les associations symphoniques accepteraient peut-être de les inscrire plus souvent à leurs programmes. Cercle vicieux : car le public n'adopte un compositeur qu'après une audition, au moins (et, de préférence, deux ou trois). Pour être joué, il faut être connu ; pour être connu, il faut être joué. D'ailleurs, *a priori* ce public se méfie de tout nom nouveau : « Donner un concert de musique moderne équivaut à faire le vide dans la salle », nous disait Pierné — qui avait eu loisir de vérifier cette assertion, étant lui-même chef d'orchestre des concerts Colonne.

Il faudrait donc gagner nos concitoyens à la musique moderne. Et d'abord, à la musique tout court. Il faudrait que plus nombreux fussent les auditeurs vraiment musiciens. Certes, il existe une élite à Paris, plus compréhensive peut-être que partout ailleurs (sauf à Bruxelles) ; on le voit bien aux concerts publics de la Radiodiffusion française, où des œuvres de Strawinsky, de Claude Debussy, de Ravel, et de maint autre musicien moins illustre — par exemple, Henri Sauguet — furent, tout récemment, accueillies avec une faveur extrême. On a fait, depuis trente ans, d'immenses progrès. Mais cette élite ne forme, malgré tout, qu'un petit essaim. Et l'ensemble même des habitués de nos associations symphoniques, qui fait sa joie des festivals Beethoven ou Wagner, ne

1. Voir la *Pensée*, n° 2, janvier-février-mars 1945, p. 56 à 64.

représente au total qu'une petite minorité de la population parisienne. La majorité, où va-t-elle ? aux chansons dites « populaires », naïvement sentimentales. Comment faire, hélas, pour donner à tous un meilleur discernement, un sens plus juste de la beauté ? Comment les élever à de la musique véritable, au lieu de permettre leur intoxication par les succès des Tino Rossi et autres ténors bêlants, où il n'est question que d'amours malheureuses ou de « souvenirs enchantés », le tout sur des vers dont rien, pas même leur musique, ne saurait égaler la complète, l'absolue platitude ?

A coup sûr, depuis la Libération, notre *Radio* a fait de louables efforts. Surtout dans les grands concerts symphoniques où le zèle si actif de Manuel Rosenthal met en honneur tant de belles œuvres modernes, les unes déjà connues, d'autres révélées au public en première audition. Mais beaucoup reste à faire en ce qui concerne le répertoire de la musique dite *légère*, — et qui peut, qui *doit* rester d'excellente qualité. Loin de moi le dédain de cette « musique légère » : je ne cesserai de rendre hommage aux talents hors pair de Ch. Lecocq, de Louis Ganne, d'André Messager, et tout d'abord de l'incomparable Emmanuel Chabrier... mais, au lieu des chansons doucereuses ou goguenardes, dont la plupart restent indésirables, combien de charmantes mélodies pour chant et piano<sup>1</sup>, dans notre Ecole française, qui pourraient gagner les cœurs sensibles, sans nulle concession à la vulgarité, remplaçant avec avantage le répertoire si contestable à quoi je fais allusion !

Si certaines initiatives méritent d'être signalées, avec toute notre approbation (la « Musique expliquée », par Roland-Manuel, le dimanche matin ; les disques de l'émission « Des goûts et des couleurs », le lundi soir par H. Sauguet), il reste beaucoup à faire pour améliorer le répertoire, — en un mot, pour l'assainir.

J'ai dit l'état actuel des *associations symphoniques*, lesquelles comptent avant tout sur les *festivals Beethoven* pour alimenter leur caisse, dont les recettes en définitive ne sont guère rémunératrices. Une subvention gouvernementale leur est acquise, d'ailleurs, à charge de faire entendre chaque saison une certaine durée de musique en première audition ; mais comme le nombre des répétitions est assez restreint, l'on choisit de préférence des œuvres courtes et point trop difficiles, laissant de côté les vastes compositions, celles surtout qui sembleraient trop « modernes » au goût d'un public dont l'oreille s'est formée par les festivals que vous savez. — Cet état de choses ne s'améliorera que peu à peu, et dans la mesure

1. Je sais bien que parfois elles sortent vraiment du domaine de la musique légère. Voici néanmoins quelques suggestions :

On devrait se souvenir des premiers *Albums* de Massenet, des *Chansons écossaises* de Paladilhe, des *Six Poèmes* d'A. Silvestre, mis en musique par Alexis de Castillon, et tout d'abord de quelques chefs-d'œuvre (le mot n'est pas trop fort) de Gounod — par exemple sur la *Venise* d'Alfred de Musset. Citons encore *Marine* de Lalo, *Myrto* de Léo Delibes, les *Adieux de l'hôtesse arabe* de Bizet, le profond et charmant *Nocturne* de Franck, sans compter les spirituelles *Chansons* de Gabriel Pierné, ainsi que les *Lieds de France* d'Alfred Bruneau ; quant aux admirables recueils de Duparc, de Fauré, de Debussy, on n'y puisera jamais trop. Enfin, au nom glorieux aujourd'hui de Ravel, nous joindrions ceux (moins célèbres mais qu'il ne faut pas oublier) d'André Caplet, de Roger-Ducasse, de François-Berthet, de Paul Dupin. Et cette énumération reste bien incomplète.

seraient susceptibles de déconcerter un auditeur plus habitué à la *Mascotte* ou à la *Madelon*. Affaire de discernement dans le choix des programmes — mais sans concessions, s'il vous plaît !

Ces concerts pourraient être de trois sortes :

1. Ceux de la *radiodiffusion* (orchestre, ou musique de chambre et mélodies) : un ou deux par semaine, dits « concerts scolaires », ayant lieu régulièrement, à jours et heures fixes, et destinés à être recueillis par toutes les écoles, par tous les lycées, facultés, etc. Je ne demanderais pas qu'il fût obligatoire, pour les élèves, de les entendre; je souhaiterais seulement qu'une assistance de plus en plus nombreuse les favorisât de sympathique attention — et que d'ailleurs ils ne présentassent aucun caractère pédagogique propre à rebûter leur jeune public.
2. Les concerts qu'à *audition directe* pourraient donner (soit dans les écoles, lycées, etc., soit en de grandes salles des quartiers populaires devant des ouvriers, petits-employés, etc.) divers groupements : ainsi, par exemple, l'orchestre national de la Radiodiffusion, ou celui de la Garde républicaine, pour des œuvres symphoniques de vaste envergure; — ou bien, pour de la musique de chambre, quelques exécutants de bonne volonté, choisis parmi les élèves du Conservatoire (rétribués, bien entendu, et qui certainement seraient heureux de participer à cette bonne œuvre sociale).
3. Enfin, tous les concerts réalisés par des orchestres ou des chorales d'*amateurs*. Là, peut-être, serait l'avenir le plus attrayant, le plus profitable. Les sociétés chorales notamment pourraient être nombreuses, et rien ne vaut le chant collectif pour développer le goût de la bonne musique. Avant 1939, nous en avons fait une expérience concluante avec la Chorale populaire de Paris, affiliée, comme la Fédération musicale populaire, à la Maison de la culture<sup>1</sup>. Il faut ressusciter cette Chorale populaire; je me suis laissé dire que sa résurrection est en bonne voie. Mais ce n'est pas une seule chorale qu'il faut à Paris; on en peut avoir dix, vingt, davantage encore. Le tout est d'essayer, avec d'enthousiastes animateurs. Pour les orchestres composés de non-professionnels, il en existe déjà : j'en sais un excellent, celui des employés du P.-L.-M.. Enfin, avec les *familles* d'« instruments d'harmonie » (saxhorns, pistons, etc.) on réaliserait le véritable *orchestre populaire*, celui pour lequel l'étude instrumentale ne demande pas un travail intensif (les mieux doués apprendraient le saxophone ou la clarinette). Disons-nous bien que ce sont les concerts d'« orchestres populaires » ainsi formés qui, mieux que tout au monde, viendront initier le peuple à la véritable musique. Car c'est en jouant, en chantant eux-mêmes de *belles* œuvres (la qualité du répertoire reste chose capitale), c'est par ce *rôle actif* que les ouvriers, les employés, tous ceux qui constituent le peuple entreront de plain-pied dans le palais enchanté de la musique.

Et ce que j'entrevois ainsi n'est point une utopie. A Béziers, pour la représentation, aux Arènes, du *Prométhée* de Gabriel Fauré, les chœurs d'hommes étaient composés d'amateurs de la ville, et l'un des deux orchestres d'harmonie participant à ce festival n'était autre que la Lyre bitterroise, recrutée également

1. Tout cela est tombé dans l'eau depuis la guerre, et les dirigeants de cette Chorale ont été déportés en Allemagne.



en première ligne. Il serait bon que d'autres fussent écrites<sup>1</sup>. On voit qu'il y a du pain sur la planche, et que cela représente un travail considérable. Je ne sais s'il sera jamais achevé ! Toutefois, j'en connais déjà certaines réalisations, d'ailleurs inédites. Espérons mieux. Et puis, il fallait d'abord tracer les lignes principales — poser le problème<sup>2</sup>.

« Voilà qui va bien », diront les sceptiques. « Mais une fois écrits tous ces exercices de solfège, toutes ces monodies pour les instrumentistes amateurs, toutes ces transcriptions de chants populaires d'autrefois, ou bien encore toutes ces chansons nouvelles, où, comment, par qui cette musique sera-t-elle enseignée ? » La solution pratique du problème est fort complexe. Il faudrait d'abord (pour l'enfance et la jeunesse) que dans les écoles et dans les lycées une part beaucoup plus large fût faite à la musique; viendrait ensuite la question des professeurs à choisir. Ce n'est pas en un jour, en un mois, en un an, qu'on trouvera la meilleure solution; une étude détaillée de cette question délicate dépasserait les limites d'un article déjà trop long. Mais il est un point sur lequel je veux attirer l'attention : lorsqu'il s'agira d'adultes, ou même de jeunes gens auxquels il reste assez de loisirs, et désireux d'apprendre, soit à chanter en chœur, soit à jouer d'un instrument, notre Conservatoire est *fermé* à qui n'a point, déjà, une certaine virtuosité. Cette école supérieure de musique, où n'entre pas qui veut, suppose des années d'études préalables. Il serait urgent d'y adjoindre un ou même plusieurs « conservatoires populaires<sup>3</sup> », où les débutants pourraient apprendre leur art. Avant 1939, à la Fédération musicale populaire, il avait été fortement question de ce projet. Je le signale à qui de droit. C'est la première réforme qu'il faille accomplir. Il y aurait des classes instrumentales, des classes vocales pour qui serait capable de chanter en soliste, des classes de chœur, d'autres pour la musique d'ensemble, et tout d'abord un enseignement meilleur du solfège<sup>4</sup>.

1. On ajouterait encore les *Chants du Vicarais*, de Vincent d'Indy; ceux d'*Auvergne*, de J. Canteloube, etc. De toute façon, la tâche est difficile et ne doit être tentée que par d'excellents compositeurs. Il y faut de la sensibilité, du goût, et surtout : s'être imprégné de cette beauté rustique d'autrefois. Réaliser, pour notre folklore, un équivalent de ce que fit le Père Komitas pour les mélodies arméniennes.

2. Je n'insiste pas sur l'urgence de favoriser l'étude du chant choral dans les écoles et les lycées. J'ai oui dire qu'en U.R.S.S. on attache à l'enseignement de la musique autant d'importance qu'à celui des mathématiques. Je n'en demande pas tant, aujourd'hui, pour notre pays. Mais quand même, que de progrès à faire ! D'ailleurs, le problème de cet enseignement, qui devra toujours rester *musical* et *attrayant*, demeure lié au choix des *Leçons de solfège*, des *transcriptions folkloriques*, des *concerts de musique chorale*. Lié aussi, avant tout, à celui du *répertoire*.

3. Gratuits, bien entendu, comme est aussi le Conservatoire de la rue de Madrid.

4. J'ai cité l'intéressante *Méthode* d'André Gedalge : elle vaut qu'on en fasse l'essai; d'autres seraient possibles, mais il faudra choisir ! De toute façon, abandonner certains usages fâcheux, certaines façons anti-musicales de « solfier » : c'est-à-dire en criant le nom des notes, sans nuances, en battant la mesure comme une mécanique, pour accentuer exagérément les « temps forts »... (Il faut apprendre, au contraire, à savoir jouer ou chanter en mesure, *sans battre cette mesure*. Les pianistes y arrivent bien — pourquoi pas les chanteurs ou les violonistes ?)

Deux mots enfin sur la méthode Galin-Pâris-Chevé, où les notes sont figurées par des *chiffres*. C'est la plus simple des représentations, la plus facile à comprendre, la plus pratique pour des choristes ignorants du solfège habituel. Par elle, en peu de temps, on arrive à d'excellents résultats pour l'exécution d'une musique chorale suffisamment simple.



grands musiciens *étrangers* tels que Josquin des Prés, Okeghem, Vittoria, Cabezón, Monteverdi, Frescobaldi, Purcell, H. Schütze, Buxtehude — et qu'on oublie trop souvent Haydn, Haendel, Schumann, Schubert, Mendelssohn, Liszt et Chopin — et les Russes également (car si *Shéhérazade* reste au répertoire, pourquoi ne pas nous faire entendre *Thamar*, *Antar*, et les *Symphonies* de Borodine ?).

Cela posé, j'en viens aux nôtres et je vous assure qu'un magnifique répertoire se peut constituer avec nos richesses nationales. Quelle misère — et quelle honte pour notre pays — qu'une édition complète du grand Guillaume de Machaut (xiv<sup>e</sup> siècle) ait été entreprise, non par la France, mais par l'Allemagne (ainsi fut-il également pour Berlioz) ! Il y a des merveilles dans notre musique du Moyen âge et de la Renaissance, de Pérotin le Grand (xii<sup>e</sup> siècle) jusqu'à Claude le Jeune, Clément Jannequin, Goudimel, Claude Gervaise, Anthoine de Bertrand, ces maîtres du xvi<sup>e</sup> que ressuscitèrent les dévouements admirables de Charles Bordes et d'Henry Expert, mais que laissent de côté les associations symphoniques. Et pour le xvii<sup>e</sup> siècle, il serait urgent qu'une *édition nationale* publiât l'œuvre *intégrale* de Marc-Antoine Charpentier, le plus grand des nôtres au temps de Louis XIV (bien entendu, ce n'est pas le seul qui mérite de survivre). Si l'on connaît les noms (plus encore que la musique même) de Rameau et de Couperin<sup>1</sup>, on n'en joue que rarement; la grande édition de Rameau reste inachevée (il manque les quatre derniers volumes, pour lesquels le budget de l'État n'a pas voulu donner les fonds nécessaires); quant à celle de Couperin, à l'« Oiseau-Lyre » (entreprise grâce à l'appui si dévoué de Mrs Dyer), d'un luxe splendide, on en souhaiterait une autre, aussi complète, mieux à la portée des bourses moyennes.

Si maintenant nous en venons aux modernes, ce n'est que l'embarras du choix. La richesse de l'École française, depuis Berlioz et Gounod, s'est affirmée superbe, et non seulement au théâtre<sup>2</sup>. Il est heureux, certes, que la *Symphonie* de Franck reste au répertoire : mais on souhaiterait une audition complète, avec les chœurs, de son admirable *Psyché*. Voici de longues années que l'on n'a point vu paraître sur l'affiche la dernière œuvre (peut-être la meilleure) d'Ernest Chausson : *Soir de fête*, ni le bel *Hymne védique*; on voudrait entendre de nouveau le *Jour d'été à la montagne*, de Vincent d'Indy, le *Divertissement pour trompette et orchestre*, de Ch. Bordes. Et, de Lalo, d'autres œuvres que la *Symphonie espagnole*, d'ailleurs si vivante et si colorée. Dois-je rappeler qu'il existe une *Symphonie* de Gounod ? On a retrouvé celle de Bizet, et c'est tant mieux; mais *Roma* mérite aussi de survivre. De même, les charmantes *Suites d'orchestre* de Massenet et de Guiraud; la *Rhapsodie canabodgienne* de Bourgault-Ducoudray; le *Printemps*, œuvre de la jeunesse de Claude Debussy, où l'emploi du piano apparaît si nouveau, si « pré-curseur » de son rôle actuel dans l'orchestre. Enfin, pourquoi le silence sur André Gedalge, dont (à tout le moins) la 3<sup>e</sup> *Symphonie* ne devrait pas sombrer dans

1. Sans parler de Destouches, de Lalande, de Leclair, de Lœillet, de Caix d'Herveloix, etc.

2. Mais au théâtre même, nous voudrions la reprise intégrale des *Troyens*, comme celle de *Béatrice et Bénédicte* — comme aussi de la *Sapho* de Gounod, ou bien encore du chef-d'œuvre de sa vicillesse, *Maître Pierre* — sans oublier *Philémon et Baucis* ni le *Médecin malgré lui*.

souhaiterions pour que l'enfance eût droit à davantage de poésie et d'art. D'excellents esprits, rêvant d'une révolution féconde dans le domaine scolaire, s'accordent à penser aujourd'hui que les programmes de la première enfance devraient s'attacher non seulement à l'arithmétique, à l'orthographe, à la grammaire, mais aussi à la formation de l'esprit et du cœur, en développant, par la musique, par l'art et par la poésie, l'imagination et la sensibilité. Le monde actuel se dessèche jusqu'à la férocité dans une atmosphère d'égoïsme utilitaire : elle finira par devenir irrespirable à tous ceux qui gardent en eux-mêmes un idéal de justice, d'honnêteté, de bonté, de beauté. Idéal qui d'ailleurs, par l'entraide même qu'il comporte, pourrait aider à sa façon à résoudre le problème social. Or, dans l'éducation des jeunes, la morale et l'art devraient avoir une importance bien supérieure à ce que leur accorde le vulgaire, pour qui la seule « morale » est celle des affaires tandis que d'autre part la musique se réduit à un « art d'agrément », sorte de passe-temps, de superflu, dont il convient de ne point abuser. En vérité, c'est bien autre chose. La musique, la poésie, toutes les aspirations sociales généreuses, vers davantage de justice et d'amour; la noblesse intérieure, l'idéal en un mot, voilà ce qui doit faire la base de l'éducation... L'énergie pour elle-même et non pour son résultat tangible, immédiat, la valeur de l'acte en soi, la hauteur de la pensée, le sens du beau et celui du bien, tout cela ne s'oppose aucunement à la précision d'un raisonnement mathématique, à l'exercice régulier et discipliné d'une profession en dehors de l'art. Mais l'art reste un des plus forts soutiens dans la vie, et jamais il n'est trop tôt pour y conduire l'enfant. Jamais, surtout, trop tôt pour l'initier à la musique.

Nous posons le problème. Nous en esquissons certaines solutions. D'autres viendront, après nous, on l'espère, pour les réaliser. Et ce sera l'aube de *la Cité nouvelle, rêve d'avenir*.<sup>1</sup>...

Février 1945.

---

1. Tel est le titre d'un poème symphonique écrit par l'auteur de ces pages, et dédié à H.-G. Wells.